

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Band:** 36 (2009)  
**Heft:** 1

## Inhaltsverzeichnis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La politique à l'égard des Suisses de l'étranger a besoin d'un cadre légal

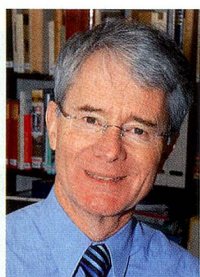
**E**N L'ESPACE DE QUELQUES MOIS, les conseillers fédéraux ont réussi à dire oui à l'étude d'une représentation directe de la Cinquième Suisse au Parlement, à réduire drastiquement le crédit budgétaire pour l'information des Suisses de l'étranger et, quelques jours plus tard seulement, à ancrer la «Revue Suisse» dans la loi. On tire à hue et à dia. Oui à l'objectif, non au prix? L'incohérence est permanente.

La réduction du budget de la revue à l'initiative du DFAE est douloureuse. Pas seulement parce que l'éditrice, l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), perd d'un seul coup un demi-million de francs, mais davantage parce que cette manière d'agir peu délicate fait naître le doute quant à savoir si le Palais fédéral est bien conscient de la fonction de la revue. Et quant au sérieux avec lequel on considère l'adhésion de la Cinquième Suisse.

La «Revue Suisse» est le seul média à atteindre toutes les Suissesses et tous les Suisses immatriculés auprès d'une représentation à l'étranger. Vous, chers lectrices et chers lecteurs, êtes ainsi tenus au courant de vos droits et obligations. La revue est votre «Feuille officielle». Elle a en outre pour mission de vous fournir une base d'informations qui vous facilite l'exercice de vos droits politiques en Suisse. De plus, la revue entend vous brosser un tableau varié et actuel de la Suisse. Et elle sert de canal d'information aux ambassades, consulats et associations suisses.

L'OSE défend avec acharnement le principe selon lequel ces informations de base doivent être transmises à l'avenir également à tous les Suisses immatriculés. La réduction budgétaire nous contraint toutefois à prendre des mesures décisives. Or, l'envoi par la poste représente le principal poste de dépenses.

Dès à présent, vous trouverez donc sur le site [www.revue.ch](http://www.revue.ch) une nouvelle version en ligne équivalente à l'édition papier. Nous invitons avec courtoisie les internautes à renoncer désormais à l'envoi postal de la revue et à se la procurer via Internet. À la page 12, nous vous expliquons comment vous abonner à la revue en ligne. Nous en appelons aussi de nouveau aux familles qui reçoivent plusieurs exemplaires de la revue et leur demandons de se désabonner des copies superflues en contactant leur représentation consulaire.



Rudolf Wyder

Il devrait en résulter à moyen terme un allègement sensible des frais d'envoi. En 2009 cependant, il ne suffira guère à compenser la réduction budgétaire. C'est pourquoi nous supposons qu'une baisse de la cadence de parution de la «Revue Suisse» est inéluctable.

Malgré cet âpre revers, la Suisse fait plus pour ses citoyens à l'étranger que la plupart des autres pays. Elle le fait, de manière typiquement suisse, en répartissant les rôles: ici l'État, là les institutions non étatiques. Toutefois, cela se fait sans concept global, mais bien plus grâce à une collaboration pragmatique entre les services administratifs et les acteurs privés, en premier lieu l'OSE. Il existe certes un mandat constitutionnel visant à encourager les relations entre les Suisses de l'étranger et avec la Suisse. Mais il manque un cadre légal définissant les bases de la politique à l'égard des Suisses de l'étranger, la position des institutions de la Cinquième Suisse et les ressources correspondantes. L'heure est venue de créer une loi fédérale relative aux Cinquième Suisse.

RUDOLF WYDER, DIRECTEUR DE L'OSE, ÉDITEUR DE LA «REVUE SUISSE»

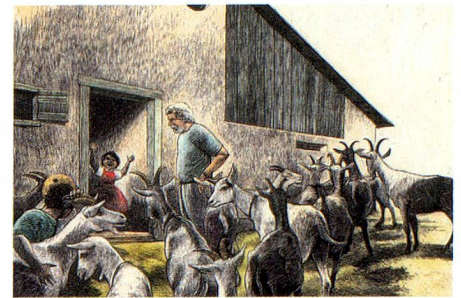


Illustration de Hannes Binder tirée du nouveau livre «Heidi».

4

Vivre la Suisse: visites de villes

5

Courrier des lecteurs

5

Lu pour vous: «So sweet Zerland»

6

Politique

7

Images: le nouveau livre sur Heidi

8

Armée

## Nouvelles régionales

12

Nouvelles du Palais fédéral

14

Marc Forster: un Suisse à Hollywood

16

Organisation des Suisses de l'étranger

19

Écho

Photo de couverture: grenadiers de chars de l'armée suisse. (Foto: Keystone)

**IMPRESSUM:** La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 36<sup>e</sup> année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 408 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

■ DIRECTION ÉDITORIALE: Heinz Eckert (EC), rédacteur en chef; Rolf Ribl (RR); René Lenzin (RL); Alain Wey (AW); Rahel Schweizer (RS), responsable des «Nouvelles du Palais fédéral», Service des Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: CLS Communication AG ■ ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne, Tél. +41 31 356 61 10, fax +41 31 356 61 01, PC 30-6768-9. Internet: [www.revue.ch](http://www.revue.ch) ■ E-MAIL: [revue@aso.ch](mailto:revue@aso.ch) ■ IMPRESSION: Zollikofer AG, CH-9001 St-Gall. ■ CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne. ■ Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 25.-/étranger, CHF 40.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne.

Clôture de rédaction de cette édition: 8.12.2008